

COMMUNE D'IXELLES
Direction de l'Urbanisme
Hôtel communal
Chaussée d'Ixelles, 168
1050 BRUXELLES

V/Réf : 7b/pu
N/Réf. : AVL/ah/XL-2.460/s518
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : IXELLES. Place Fernand Cocq, 24. Demande de permis d'urbanisme portant sur le changement d'affectation du rez-de-chaussée commercial en restaurant et sur l'aménagement de trois logements aux étages.
Dossier traité par M. Ben Hssain

Suite à votre courrier du 5 avril 2012 sous référence, réceptionné le 11 avril dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 18 avril 2012.

Le dossier concerne une maison de style néoclassique située dans la zone de protection de la maison communale. La demande vise la réaffectation du rez-de-chaussée commercial ainsi que l'extension d'une annexe et la construction partielle de la cour. Les étages seront aménagés en trois logements.

La Commission observe que, bien que situés dans la zone de protection d'un bien classé, les travaux proposés modifieront peu son contexte. En revanche, sur le plan urbanistique, l'extension du rez-de-chaussée et la minéralisation de la cour posent le problème de la surdensification de l'îlot.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme O. Goossens) / A.A.T.L. – D.U. (Mme V. Henry)